

Orienter la démocratie dans le sens du bien commun (Narbonne, 17 avril 2026)

1) L'exercice du pouvoir

Il y a une spécificité de l'exercice du pouvoir qui peut expliquer de graves abus démocratiques, même lorsque l'aliénation économique semble avoir été abolie. Ricoeur dépeint cette autonomie politique sous la forme d'une dialectique entre une rationalité spécifique, celle d'un vouloir-vivre ensemble, et d'autre part, celle d'un risque de dérives possibles caractérisées par les abus de pouvoir. C'est précisément ce qu'il appelle le « paradoxe politique ».

Pour Ricoeur, fidèle en cela à Aristote, « la réalité humaine est politique ». La visée du politique est semblable à celle de la philosophie, c'est celle du Bien et du Bonheur. « C'est par le "bien-vivre", écrit-il, que politique et éthique s'impliquent mutuellement. La nature de la cité, c'est de viser une organisation raisonnable et heureuse de la vie en commun. Nous sommes donc appelés par notre condition même d'être sociaux à participer à la vie collective, à l'organisation de la Cité, à la promotion en chacun(e) de nous du citoyen.

Cependant, Ricoeur le reconnaît : les phénomènes de tyrannie représentent une dépravation possible de la politique ; ils n'en sont pas l'essence mais la déformation. Le mal politique, à ses yeux, ne peut être pensé que comme second par rapport à ce trait primordial du politique qui est d'organiser la vie en commun de la manière la plus harmonieuse et équitable possible. Ricoeur s'accorde avec Hannah Arendt pour dire que l'autonomie du politique, avant d'être un système de domination, réside dans la capacité d'agir en commun, qui suppose une *mémoire commune* et un *projet commun*, un *vouloir-vivre ensemble*. ».

2) Réconcilier éthique, politique et économique

Dans le texte de 1985 « Éthique et politique », Paul Ricoeur parle des liens entre éthique et politique et y ajoute l'économique, attendant « de la comparaison entre économique et éthique le moyen de spécifier le politique, afin de mieux le comparer à l'éthique ».

Il s'appuie sur Éric Weil et Hannah Arendt pour caractériser la sphère économique comme « la lutte organisée contre la nature, l'organisation méthodique du travail et la rationalisation des rapports entre production, circulation et consommation ». Or, il constate dans les sociétés modernes, tant celles fondées sur le marxisme que celles fondées sur le libéralisme, une « dramatique réduction du politique à l'économique ».

- Pour Ricoeur, dans le modèle marxiste, on a l'illusion de la fin des aliénations sociales et des inégalités sous prétexte de supprimer l'appropriation privée des moyens de production. En l'absence de réflexion politique autonome sur les méfaits possibles du pouvoir, ce modèle laisse libre cours à toutes les expérimentations politiques, y compris totalitaires.
- Le modèle libéral, et *a fortiori* ultralibéral – Ricoeur y sera sensible à partir des années 1990 – se caractérise au contraire par un déclin de l'importance du rôle de l'État, laissant toute la place à la seule logique du marché. Le seul marché est alors « considéré comme sa propre fin tout en résultant d'une construction politique ». Dans ce modèle, l'économique, avec sa logique marchande, englobe le politique, laisse les humains en compétition les uns avec les autres et accroît les inégalités sociales à

cause de la loi du plus fort érigée comme une norme implicite généralisée, régissant les rapports sociaux.

Ces deux modèles, où l'économique prime le politique, entraînent des frustrations et des insatisfactions humaines de divers types. D'une part, une société se définissant uniquement en termes économiques se caractérise par des rapports de lutte et de compétition qui empêchent les individus d'accéder aux fruits du travail et amènent les différentes composantes de la société et les pays aux intérêts divergents à s'affronter sans arbitrage, parce qu'il n'y a pas d'instances de régulation. Il y a dans ce cas dévalorisation de la valeur travail et situations d'injustice résultant des rapports de force. En d'autres termes, cela provoque l'isolement et l'insécurité de l'individu livré à la mécanique sociale ; [...] le travail au niveau de la société économique en tant que telle paraît à la fois techniquement rationnel et humainement insensé

Par ailleurs, le primat de l'économique livre l'être humain au seul calcul efficace, ce qui amène une recherche du sens de l'existence en dehors du travail, « le travail devenant un simple moyen pour gagner le loisir, lequel, à son tour, est organisé sur le modèle technique du travail ».

Il faut ajouter que la prégnance de l'économique sur le politique entraîne une compétition technologique effrénée – on le voit actuellement avec la course qui paraît illimitée aux outils numériques de plus en plus performants –, qui a tendance à étouffer les initiatives éthico-politiques visant à réintroduire de l'humain dans les modes de production, et à la croissance effrénée qui est un obstacle à la lutte contre le dérèglement climatique et à l'équité dans les échanges commerciaux.

Enfin, le dogme de la compétition généralisée et l'emprise technico-économique sur la vie humaine entraînent un reflux vers la vie privée, la recherche de la « survie dans la privatisation du bonheur ». Le risque de cette tendance est l'essor de l'individualisme, du communautarisme et des nationalismes au détriment de la recherche collective de solutions socialement équitables et vertueuses pour la préservation de la planète.

Face à cette mainmise de l'économique sur le politique, l'éthique peut intervenir en redonnant du sens à l'action collective, en valorisant les initiatives où la recherche première est celle du bonheur partagé, de la répartition équitable des richesses. Ce « sursaut éthique », on le retrouve par exemple dans toutes les expérimentations soucieuses de la culture de la terre respectueuses de la biodiversité, à travers les entreprises prônant le bien-être au travail, dont on sait qu'il accroît la productivité, ou encore dans les pratiques d'échanges commerciaux équitables.

3) L'État de droit : lieu d'effectuation de l'intention éthique

Face au risque de l'assujettissement du politique à l'économique, Ricoeur pense que l'État doit retrouver son rôle central de régulateur de la vie collective et accorder aux citoyens leur pleine place de co-constructeurs de la recherche du bien commun. Autrement dit, « le politique doit mettre l'intention pure de l'éthique à l'épreuve de l'action dans le monde ». Ailleurs, il parle d'un « plaidoyer pour l'utopie » pour signifier combien les buts éthiques

doivent guider nos actions concernant les choix politiques de société. En effet, si l'individualisme grandissant résulte notamment de l'emprise économique technique, il provient également en partie d'une désaffection du rôle de l'État, qui produit une désarticulation du corps social. « L'illusion individualiste, écrit Olivier Mongin, se féconde de ce sentiment que l'individu moderne s'est désolidarisé d'un corps, d'une nature dont il était une des fibres. ». Le repli sur l'espace privé s'explique par un retrait vis-à-vis de l'espace public, un dépérissement de l'esprit de citoyenneté. L'individu s'en remet à l'État providence pour régler la question des droits sociaux et se déresponsabilise.

Or, il faut retrouver et harmoniser les deux fonctions de l'État en associant la dimension verticale du « pouvoir sur » qu'il exerce en tant que détenteur, selon Max Weber, du monopole de la violence légitime, et la dimension horizontale de ce « pouvoir avec » qui préside à la coopération entre humains, à l'agir en commun, selon l'idée d'Hannah Arendt.

Comme l'écrit Pierre-Olivier Monteil :

Le vivre-ensemble s'enracine dans une éthique : le sens du souhaitable oriente celui du possible. Tout n'est pas éthique et tout n'est pas politique, mais les deux registres communiquent, tant que la visée éthique ne se borne pas à la sphère privée et que le politique ne se coupe pas du sens commun [...]. La liberté tendue vers "la vie bonne" et l'égalité requise par la morale et l'État de droit s'articulent par une pratique de la fraternité.

Pour que l'État retrouve un rôle conforme à une visée éthique, il doit répondre, selon Ricoeur, à trois fonctions :

- a) Une fonction d'organisateur, en coordonnant le bien individuel et celui de la communauté. Par cette fonction, l'État assure une fonction territoriale, « une unité plus vaste que l'existence éphémère d'un être humain »¹²².
- b) Une fonction éducatrice, en ce sens qu'il doit éduquer les individus à la citoyenneté en favorisant leur participation aux institutions.
- c) Une fonction « thérapeutique », en favorisant les échanges entre héritages et projets, en réveillant les promesses non tenues du passé. « La rationalité de l'État, écrit Ricoeur, tient à cette fonction d'échangeur entre héritages et projets, projets toujours menacés [...] car la technique [...] efface ses traces à mesure qu'elle avance et n'a en vue que l'outil à venir, plus performant que le précédent. ». En ce sens, le rôle de l'État devrait être de maîtriser suffisamment les progrès technologiques et d'aider tous les citoyens à les maîtriser, afin d'en faire des outils d'intégration sociale, tout en veillant à ce qu'ils ne créent pas d'inégalités entre générations.

4) Organiser les conditions d'un exercice éthique de la démocratie

Paul Ricoeur pense la démocratie en termes éthique. Il attribue une signification éthique à l'engagement du citoyen dans une démocratie et il en a donné lui-même l'exemple. Ainsi valorise-t-il tout engagement associatif, institutionnel ou politique dès lors que cet engagement vise le bien commun, institue des contre-pouvoirs, contribue à la recherche de solutions concrètes dans les grands domaines de l'existence. Parmi ceux-ci, on peut citer l'amélioration des conditions de travail, la préservation de la biodiversité, la recherche

d'énergies non polluantes ou encore la lutte contre les discriminations sociales¹²⁴. Ricoeur est resté aussi très attentif jusqu'à la fin de sa vie, à la coopération entre les peuples, à la recherche d'un ordre mondial pacifié et plus équitable.

Ricoeur donne une double signification à la démocratie :

- Par rapport à la notion de conflit, est démocratique un État qui ne se propose pas d'éliminer les conflits mais d'inventer des procédures leur permettant de s'exprimer et de rester négociables.
- Par rapport au pouvoir, la démocratie est le régime dans lequel la participation à la décision est assurée à un nombre toujours plus grand de citoyens. Autrement dit, c'est « l'État dans lequel chacun serait reconnu par tous »¹²⁵.

5) Concilier conviction et responsabilité

Reprenant Max Weber, Ricoeur pense que le politique casse l'éthique en deux : il y a la morale de conviction, c'est à-dire « l'excellence du préférable », et la morale de responsabilité, soit ce qui est réalisable dans un contexte historique donné et avec un usage modéré de la violence. Il y a des points de convergence, mais pas de confusion entre ces deux morales : c'est leur tension dialectique qui peut servir de guide à l'action, dans la recherche du bien commun Ricoeur, fidèle à sa sagesse pratique, favorise le « souci de donner un sens à l'engagement d'un citoyen à la fois raisonnable et responsable qui exige que nous soyons aussi attentifs à l'intersection entre l'éthique et la politique qu'à leur inévitable différence ».

Articuler le souci du vivre-ensemble et l'exercice concret du pouvoir a toujours été une préoccupation forte de Ricoeur, tant dans ses engagements institutionnels que dans ses contributions théoriques sur la question des liens entre éthique et politique. Il exprimait déjà dans un texte de 1966 combien des questions existentielles pour la communauté humaine, nécessitant des choix politiques, étaient porteuses d'enjeux éthiques :

« À tous les niveaux se posent des questions de priorité nécessitant des arbitrages [...]. Que voulons-nous finalement ? Une économie de puissance ou de loisir, de consommation, de création, de solidarité ? Toutes ces questions ont un retentissement moral et viennent précisément de ce que la prospective tend à remplacer le hasard. C'est donc dans l'élaboration de ces priorités, de ces arbitrages que s'exerce un nouveau type de liberté et de choix. » (Prévision économique et choix éthiques)

Le souci éthique dans l'action politique se situe donc dans la recherche du meilleur compromis entre le préférable et le réalisable, mais aussi, et peut-être encore plus profondément, dans l'exercice de la liberté possédée par le citoyen – liberté à conquérir –, de peser sur les choix profonds de société impulsés par les tenants du pouvoir.

En ce sens, la liberté de choix est une responsabilité collective. Elle touche à la vision même de l'homme, au sens à donner à notre action dans le monde, aux besoins mêmes de l'humanité à faire prévaloir sur les projets et les intérêts particuliers.